



CERTIFICAT DE PUBLICATION D'UN AVIS PUBLIC

ADOPTION DU RÈGLEMENT MRC-1005 MODIFIANT LE
RÈGLEMENT MRC-939 RELATIF À L'ORGANISATION D'UN
SERVICE DE TRANSPORT COLLECTIF

Je, VALÉRIE AUBIN
soussigné(e), DIRECTRICE GÉNÉRALE / GREFFIÈRE-TRESORIÈRE (Titre) de la
municipalité de PARDISSE NOTRE-DAME-DE-BON-CONSEIL certifie sous mon
serment d'office que j'ai publié l'avis décrit plus haut comme ci-après:

Dans le cas des municipalités régies par le Code:

en affichant une copie certifiée de celui-ci à deux endroits différents sur le territoire de la
municipalité, conformément aux prescriptions du Code municipal du Québec, le 18 jour
du mois de AOUT, à 15 h 12.

ou

Dans le cas des municipalités régies par la Loi sur les cités et villes:

en affichant une copie certifiée de celui-ci sur le site internet le _____ jour du mois de _____,
conformément aux dispositions de la *Loi sur les cités et villes* et du règlement applicable.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 18 jour du mois de
AOUT 2026.

Valérie Aubin
Signature

GREFFIÈRE-TRESORIÈRE
Titre